

TRIBUNE DES ATHÉES

NUMÉRO 157

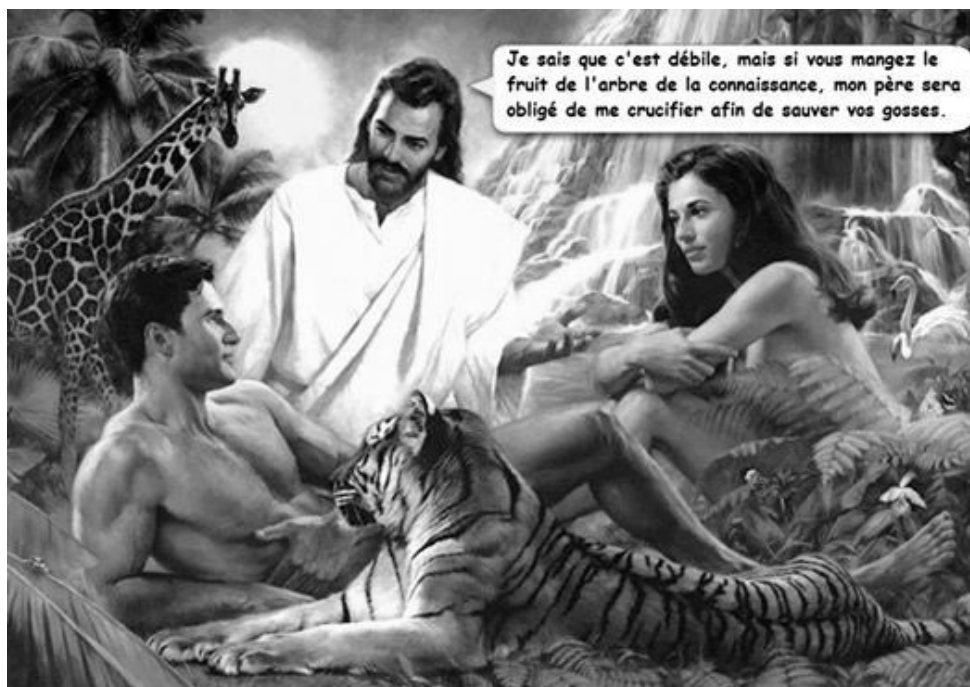
47^{ème} année

2018/1

Fondateurs : Albert Beaugnon et Auguste Closse

Directeur de la publication : Johannès Robyn Secrétaire de rédaction : Jean-Max Capmarty
ISSN : 0222-5816 Maison des associations, 15 passage Ramey Boite 64 75018 Paris
PARAÎT 4 FOIS PAR AN – ABONNEMENT 20 EUR - UNION DES ATHEES - C.C.P. : 1560-00X CLERMONT FERRAND
SITE INTERNET : <http://atunion.free.fr> E-MAIL : robynjohannes@gmail.com - capmarty.jean-max@orange.fr

LE MYSTÈRE DE PÂQUES ENFIN RÉSOLU



DANS CE NUMERO

Absolu ou relatif	Henri Blandin	p. 3	Le Musulman, le Juif....	Mostefa SALAH	p. 7
La Loi de 1905	R. Roze des Ordons	p. 4	Critique des Religions	Henri Blandin	p. 8
Islamisme et Athéisme	S. Aubouard	p. 4	Chroniques	Max Bayard	p. 9
Témoignage	Une quebecoise.	p. 5	Rire		p.14
Laïcité	D. Rome	p. 5	Les détraqués	Henri Blandin	p.15
Colloque à Lille	Patrick Boistier	p.6	Hommage à Jean Legault-Démare		p.16

LIVRES DISPONIBLES à l'Union des Athées (en fonction du stock restant) Livrés après paiement, port en sus. Commandes à l'adresse de l'Union des Athées, comme figurant en bas à gauche.

Libellez les chèques au nom de l'Union des Athées s.v.p. !

ANTHOLOGIE DES SANS DIEU	EUR 5,00
JEHANNE LA PUCELLE (F. Maquet)	5,00
ET VOILÀ POURQUOI ILS NE CROIENT PLUS (H. Goutemiel)	5,00
CE DONT JE SUIS SÛR (J.Bournisien)	5,00
ENQUÊTE SANS SALAMALECS CHEZ MAHOMET (Saint Damien)	10,00
ÉGLISE, QU'AS-TU FAIT DE L'ÉVANGILE DE LA VIE (B.Alexandre)	27,00
CRÉATION OU ÉVOLUTION ? (B. Alexandre)	22,00
LA SCIENCE ET LE CRÉPUSCULE DES DOGMES (B. Alexandre)	29,20
L'ABSENCE D'ÊTRE DE DIEU (Noël Rixhon)	18,00
NOTRE EGLISE A NU	5,00

**ANTHOLOGIE DES ATHÉES
ET DES SANS DIEU
À LIRE À OFFRIR À MÉDITER
48 pp € 5,00**

**EST-CE QUE JE SUIS A JOUR DE MA
COTISATION OU DE MON ABONNEMENT ?**

Vous posez fréquemment cette question

Sur l'étiquette, le 1^{er} nombre à gauche est votre numéro d'adhérent si vous êtes membre. Le nombre juste à côté indique la date de votre dernier abonnement.

Si ce sont des zéros, c'est qu'il y a (très) longtemps que vous n'avez plus rien payé.

Le nombre à droite, indique la dernière année pour laquelle vous êtes en règle de cotisation éventuelle (membres).

Tout courrier doit être envoyé à l'adresse ci-dessous, sauf en cas de correspondance privée avec un membre du bureau. Dans ce cas ne mentionnez que le nom du destinataire, à l'exclusion de toute autre indication du genre : Union des Athées ou Tribune des Athées.

**UNION DES ATHÉES
BOITE N°64
MAISON DES ASSOCIATIONS
15 PASSAGE RAMEY
75018 PARIS**

**Pour des raisons de commodité de gestion,
l'année de l'abonnement est l'année civile
au cours de laquelle vous avez payé.**

BUREAU DE L'UNION DES ATHÉES

élu à l'assemblée générale du 3 juin 2017 :

Johannès Robyn, Président,
mail : johannesrobyn@gmail.com
tel/fax : (0032) (0) 2 217 90 49

Attributions décidées

lors de la séance de bureau du 08 aout 2016 :

Victoria Thérame, Vice-Présidente, secrétaire
courriel : victoria.therame@orange.fr
Jean-Max Capmarty, trésorier
courriel : capmarty.jean-max@orange.fr
Raymond Roze des Ordon, relations publiques
courriel : r.rozedesordons@wanadoo.fr
Grignon Jean-Pierre, webmestre
Jean-Claude Dubois, administrateur
Jean-Paul Moyon, administrateur
Guy Simonet, administrateur

Abonnement annuel à la "Tribune des Athées"

20, 00 € à virer, pour les abonnés et membres de l'Union des Athées, de France et de Belgique, au compte "Union des Athées", CCP 1560-00 X CLERMONT FD ;
CODE IBAN : FR47 2004 1010 0301 5600 0X02 482
CODE BIC : PSSTFRPPCLE
avec la mention : "**abonnement**" (préciser l'année)

Les membres et abonnés de l'Association Belge des Athées doivent payer sur le compte de cette association.

Les **cotisations (15, 00 €)** (et les dons) peuvent se faire sur les mêmes comptes, avec la mention : "**cotisation**" (+ année).

On peut aussi envoyer des **chèques**, au nom de : "Union des Athées" - En France, à notre adresse ci-dessous

Si vous êtes à la fois abonné et membre, ne faites qu'un seul règlement du montant total soit 35 €

Si vous ne savez plus si vous avez payé votre cotisation ou votre abonnement à la "Tribune", voyez l'étiquette collée sur votre enveloppe ou informez-vous par mail auprès du trésorier ou lisez l'encadré ci-contre

Tous les chèques et virements doivent être libellés à l'ordre de "l'Union des Athées ».

Les articles signés ne reflètent que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent aucunement l'Union des Athées.

INTERNET

Visitez notre site
<http://atunion.free.fr>
<http://athees.fr>
<http://athees.be>

Participez à notre groupe de discussion
<http://fr.groups.yahoo.com/group/athees>

Reprographie : B-EST PRINT I Tél. 01 61 44 08 05 • 72 av. de l'Europe
Marne La Vallée - 77184 Emérainville

Suite à la perte de ses données, Pierre Oddon demande à ses amis de la région de Marseille de bien vouloir le contacter.

Excuses

Nous tenons à présenter nos excuses à nos lecteurs et aussi à l'auteur du texte Dieu, religions et sectes paru dans le n° 156 de la Tribune des Athées pour les nombreuses coquilles qui parsemaient le texte.

La raison est que nous ne disposons pas de dactylo et que je suis obligé de systématiquement retaper tout ce qui me parvient sur papier. Je n'ai ni la dextérité, ni les yeux en suffisamment bon état pour accomplir ce travail.

Il y a aussi une part incombant au correcteur automatique qui ne connaissant pas le mot « antisèche » a écrit « antisèche », ceci pour l'anecdote et un peu d'humour.

Essayez, dans toute la mesure du possible de me faire parvenir vos textes en version numérique à l'adresse suivante : capmarty.jean-max@orange.fr et dans ce cas, évitez tout formatage et notes de bas de page qui me font perdre un temps infini.

Merci.

ABSOLU OU RELATIF ?

Henri Blandin

Dans cette alternative se pose tout problème fondamental et notamment celui de la vérité, de l'éthique et de la morale.

Ce que j'appelle le problème de la vérité consiste à avoir une représentation aussi exacte que possible du réel. Ce réel existe, incontestablement pour un matérialiste : c'est le monde, c'est moi, c'est vous.

Quelle perception en avons-nous ? Quelle conception, quelle interprétation ?

En somme, il s'agit de voir juste...

Quant au problème de l'éthique et de la morale, il s'agit de savoir, propulsé dans le monde sans l'avoir voulu, sans avoir rien demandé à quiconque, ce que nous devons faire. La réponse générale est : BIEN FAIRE.

Mais une fois cela posé, qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que cela signifie ; surtout, qu'est-ce que cela entraîne, doit entraîner comme conséquences ???

Je souhaite et je voudrais ici, tout simplement, donner ma réponse personnelle.

Je pense donc je suis, je ne sais si la formule est exacte, si elle se suffit à elle-même, en tout cas, je considère que c'est un fait, que je SUIS et que je PENSE.

Il me faut donc m'efforcer de voir juste.

J'ai pour cela mes sens : je regarde et je vois, autour de moi ; j'entends aussi et notamment, j'entends ce que disent les autres. Eventuellement je lis ce qu'ils écrivent. Tout cela fait que j'emmagasine des informations, des savoirs, des connaissances que j'assimile plus ou moins bien, que je comprends plus ou moins bien. Mais qu'importe, en définitive, je me cultive.

Autrement dit, j'ajoute à ce dont la nature m'a doté, je le complète. Et ainsi je me forge ce que j'appellerai mon idéologie.

C'est le mot que j'utilise pour signifier ma représentation du monde. Je souhaite évidemment qu'elle soit aussi exacte que possible, comme je l'ai dit. Mais je ne suis naturellement pas à l'abri d'une erreur. Toutefois, si je suis sincère avec moi-même, si je suis de bonne foi, je dois atteindre cette situation où je vais tenir mes convictions pour des certitudes.

Et là, il y a un ABSOLU

Cet absolu, je pourrai le modifier au fil des temps, je pourrai rectifier, l'ajuster en fonction des apports nouveaux auxquels je serai confronté. Mais à chaque instant, il existera dans ma tête un absolu.

Est-ce que, pour autant, je dois me conduire de telle façon que j'envisagerai de faire en sorte que cet absolu soit aussi celui des autres ?

J'aborde alors ici la deuxième question, celle que j'ai nommée le problème de la morale et de l'éthique ; en fait, celui du comportement avec les autres et envers les autres.

Je pense que là, il me faut renoncer à tout absolutisme ... car, d'une part, j'ai dit que j'étais conscient qu'à tout moment, mon absolu peut être modifié, et d'autre part, je ne me sens pas le droit d'imposer à quiconque de partager MON absolu.

J'entre donc ici, nécessairement, dans la relativité.

Que s'ensuit-il de tout cela ?

Tout d'abord, que je ne peux que condamner toute tentative de quiconque de vouloir imposer quoi que ce soit en matière de pensée et d'action. Je condamnerai par conséquent tout fanatisme, toute hystérie, conduisant à des menaces, à des intimidations, voire à de la violence. Et qu'il me faut donc bien, si l'on veut se livrer à de telles démarches, prévoir d'avoir à COMBATTRE pareilles initiatives.

Et c'est ainsi que, bien que profondément et inconditionnellement pacifique et pacifiste, il va me falloir chercher les moyens propres à entraver toute tentative visant à la domination dont je parlais.

Bien sûr, et dans toute la mesure du possible, je me cantonnerai à une panoplie de moyens pacifiques, usant, par exemple de la persuasion : recherche d'arguments pertinents à opposer à mes ADVERSAIRES.

Mais si, en dernière analyse, cela ne suffit pas, si je ne parviens pas à neutraliser et à paralyser par ce moyen

les entreprises que je juge inadmissibles et condamnables, peut-être devrais-je me résoudre à recourir moi aussi à des moyens plus radicaux.

A mon corps défendant, certes...mais... et c'est pourquoi j'ai dit que nous nous trouvions là dans un domaine et sur terrain où doit prévaloir la RELATIVITÉ.

LA LOI DE 1905

R. Roze des Ordon

Il aura fallu 14 ans à Montesquieu pour la conception de l'esprit des lois.

Je trouve qu'on ne se pose pas souvent la question du pourquoi de la loi de 1905

Il me semble que Montesquieu a posé la question de façon lumineuse.

Tout pouvoir s'exerce jusqu'à ce qu'il ait trouvé ses limites.

Les héritiers des lumières se désespéraient de constater que la boulimie de pouvoir de l'église catholique n'avait pas de limite.

Une loi était la seule solution pour que l'état fixe les limites aux appétits de l'ogre.

Beaucoup de nos concitoyens ont oublié ou préfèrent oublier cette raison fondamentale.

Il est illusoire de penser qu'une religion puisse limiter son emprise de son plein gré, ce serait contre sa nature, à l'exception du judaïsme, il est du devoir de chaque croyant de transmettre sa religion et de faire savoir que la sienne est la seule "vraie". D'où cette haine commune des contraceptifs et des IVG, rien de plus sûr qu'une transmission directe de la croyance.

Les croyants égarés sont par définition des hérétiques.

L'Islam ne pouvait pas être pris en compte en 1905 pour la simple raison que la France était "chrétienne" à +/- 90%, une seule mosquée répertoriée sur la France continentale, celle du père Lachaise.

Les choses ont changé, environ 2500 lieux de culte musulmans, on estime à près de 100.000 les lieux de culte chrétiens.

Le problème posé est donc que faire vis à vis de l'Islam qui est devenu la deuxième religion en France.

La France a un problème avec cette question, mais le problème posé aux musulmans eux mêmes est encore plus grand : La différence fondamentale du coran avec la bible, c'est que les musulmans prétendent qu'il est "incréd" traduit en langage laïc cela signifie qu'il a été dicté par dieu.

Il n'est donc pas modifiable ni même interprétable.

Il appartient donc aux musulmans de reconnaître comme les juifs l'ont toujours fait, que les lois du pays d'accueil prévalent sur le texte religieux.

Il est indispensable que ce soit déclaré haut et clair afin que ce soit compris, intégré par la communauté musulmane.

La défense supposée de l'autruche n'a jamais prouvé sa capacité à résoudre les problèmes.

Nous devons comprendre les raisons de nos échecs pour y remédier.

Les ethnologues, les visiteurs des prisons estiment que la population carcérale des musulmans est 10 fois supérieure à celle du reste de la population.

Pour une population qui représente moins de 10% de la population, cela signifie une présence 100 fois supérieure à la moyenne.

Il est possible qu'une certaine islamophobie tende à alourdir la main de la justice à l'encontre de la population musulmane, mais au regard des proportions la question de la poule et de l'oeuf est posée.

En l'état actuel des choses, seule une position claire, sans casuistique possible permettra aux musulmans et à l'état de progresser dans la volonté d'une cohabitation sereine.

Il est nécessaire de revenir à l'esprit de la loi de 1905.

Les aménagements raisonnables ne sont que des permis de construire en zone inondable.

ISLAMISME ET ATHÉISME

*Stéphane Aubouard,
dans L'Humanité*

En guise de cadeau de Noël, un tribunal des affaires familiales du Caire a décidé de retirer la garde de ses deux enfants à une mère qui se déclarait athée. Une première au pays du maréchal Al Sissi qui, en juillet 2013, avait renversé le leader des Frères Musulmans, Mohamed Morsi, aujourd'hui condamné à la prison à vie.

Le régime militaro-islamiste aux prises au terrorisme islamiste, notamment dans le Sinaï et les régions éloignées des grandes villes a décidé de lancer des signaux positifs aux défenseurs zélés de la charia.

« *L'extrémisme et l'athéisme sont les deux faces d'une même pièce* » martèlent ainsi depuis plusieurs mois des imams sur les chaînes de télévision égyptiennes dans ce qui s'apparente à une campagne nationale contre le libre-pensée. Cette séquence réactionnaire a commencé après la publication d'un rapport de la très officielle Direction Générale des Fatwas, dont l'une d'elles décrète l'athéisme comme un mal qui se diffuse à grande vitesse auprès de la jeunesse.

Dans la foulée, la Commission des Affaires Religieuses du parlement a élaboré une loi contre l'athéisme. « *Toute personne affirmant publiquement son athéisme ou sa sympathie pour les athées sera passible d'amende ou d'une peine de prison.* »

Ce durcissement soudain intervient dans un contexte nouveau. D'après le chercheur Houssam Bentabet qui consacre une thèse à l'abandon de l'Islam depuis 2014, l'athéisme progresserait fortement dans le monde musulman et le phénomène ne ferait que commencer.

« *Le problème, c'est la condamnation à mort des apostats inscrite dans le droit musulman classique, sur laquelle s'accordent les quatre écoles juridiques sunnites et reprise dans la constitution de pays majoritairement musulmans* » soulignait ce sociologue chez nos confrères de La Croix.

Mais cette rage contre les athées ne touche pas que le monde musulman. « *Les athées sont exécutés dans 13 pays, mais sont discriminés partout dans le monde* » rappelait en 2013 un rapport de l'Union Internationale Humaniste et Ethique.

En Inde, par exemple, les services de police répugnent à enquêter sur les meurtres d'athées par les fondamentalistes religieux. Aux Etats-Unis, dit le rapport, bien que la situation soit « *plutôt satisfaisante* » une série de lois et de pratiques fait « *l'équation entre être croyant et être américain* »

Pour ce qui concerne l'Égypte, le projet de loi prévoit une surveillance au coeur même de la vie privée des citoyens. Une police spéciale devrait être mise en place sur Internet pour vérifier tout glissement anti-religieux. Une loi qui viole la constitution égyptienne qui, jusqu'à présent, garantissait la liberté de croyance.

TÉMOIGNAGE D'UNE QUÉBECOISE

Nous nous sommes débarrassés d'une Église catholique dans les années 60, parce qu'elle ne se comportait guère mieux que les salafistes et qu'elle était coupable de nombreux crimes, d'obscurantisme et de mépris de la démocratie par sa main mise sur le pouvoir politique.

Nos projets de loi étaient écrits à l'eau bénite et devaient recevoir l'aval du clergé avant d'être votés. Nous vivions sous un régime de l'Inquisition. Nos églises ne sont pas vides pour aucune raison le dimanche à la messe. Non, la religion dans l'État, c'est terminé.

Au Québec, nous n'avions pas de loi de la laïcité de 1905 comme vous en France. Ici, c'était l'enfer catholique. J'en sais quelque chose.

Je suis née d'une mère célibataire. Sur mon certificat de naissance, j'avais un nom fictif et il était écrit « *enfant illégitime née de parents inconnus* ». Aucun nom de mes parents. J'ai été arrachée à ma mère dès mon premier souffle et on m'a jetée à l'orphelinat dès mon premier jour.

En 1953, ma mère et moi n'avions aucun droit consenti par la loi. L'Église pouvait faire ce qu'elle voulait de nous, car c'est elle qui avait dicté les dispositions de la loi en matière de « *traitement* » des enfants dits illégitimes dans l'interprétation du code Napoléon alors en vigueur au Québec.

Ma mère avait commis le péché de la chair et j'étais le fruit du péché de la chair. 300 000 enfants ont subi le même sort à cause de cette maudite Église, de ses curés et évêques intégristes, pédophiles ou macros pour un grand nombre et liberticides de la liberté de penser et d'expression.

Un régime de dégénérés. Intégristes cathos ou intégristes musulmans, c'est du pareil au même. À vomir!

LAÏCITÉ

D. Rome

Le jeudi 21/12/2017, lors d'une réunion à l'Élysée, le Président de la République, Emmanuel Macron, avec 12 hommes représentant les diverses religions, aurait dit : « *Selon la loi de 1905 c'est la République qui est laïque et non la société.* »

Voilà qui est pratique car on pourrait poursuivre ainsi :

C'est la République qui est pour la Fraternité et non la société : vive le chacun pour soi !

C'est la République qui est pour la Liberté et non la société : vive la censure !

C'est la République qui est pour l'Égalité et non la société : vive l'injustice !

Comment la République pourrait-elle être laïque sans que la société ne le soit aussi ? C'est à dire comment la liberté de pensée, le libre choix de ses opinions, le droit de les exprimer, le respect de la neutralité dans les lieux publics, l'égalité des citoyens devant les instances de l'Etat quelles que soient leurs convictions, le droit à l'instruction pour les filles comme pour les garçons, l'égalité des hommes et des femmes devant la loi, comment cela pourrait-il être inscrit dans les lois de la République (Car c'est cela la laïcité !) sans être imposé et respecté dans la société ?

Sans doute pourrait-on, effectivement, faire le constat du recul de nos valeurs, résultat de coups bas successifs des uns et des autres par faiblesse, stratégie, calculs, arrangements, accommodements, compromissions...

Mais il semble, en l'occurrence, qu'il s'agisse d'une légitimation de la part du Président ; ce que paraissent avoir compris ses interlocuteurs « ravis » selon « le Monde » daté du 23/12/2017.

Souvenons-nous de l'exécution de nos dessinateurs humoristiques, en plein Paris, le 7 janvier 2015, parce qu'ils étaient non- croyants et le faisaient savoir par la caricature. Quatre millions de personnes, dont beaucoup avaient des convictions différentes, ont manifesté leur solidarité car les Français sont attachés à la liberté d'expression.

Les politiques (qui méprisent le peuple et souvent même les préceptes des Eglises), flattent les autorités religieuses dont elles souhaitent le contrôle des masses. Or, il est bien évident quand on étudie l'Histoire, que le contrôle moral et intellectuel des populations, ici et ailleurs n'a jamais été obtenu ni par le catholicisme, ni par aucune autre religion, ni aucun parti sans le secours de la force et des mesures coercitives.

Par ailleurs l'actualité, depuis l'affaire du producteur hollywoodien, Weinstein, a donné dans nos médias maints discours sur les violences faites aux femmes. Or cette réunion du 21/12/2017 à l'Élysée, n'a été composée que d'hommes. Pas une seule femme pour émettre un avis !

Ces hommes, est-il besoin de le rappeler, ne représentent que des hommes puisque dans les Eglises, (monothéistes en particulier) il n'y a que des hommes dans les degrés de gouvernance.

De plus, il ne s'agissait pas seulement de religion mais aussi d'éducation puisque le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer assistait aux débats et a précisé, en évoquant les futurs programmes, que « les esprits sont mûrs (sic) pour que soit développé l'enseignement du fait religieux » dans les établissements scolaires, ce que « les 12 hommes de religion ont aussi apprécié d'entendre » selon les médias.

Rappelons à ce sujet que nos « philosophes » ont déjà fait entrer Mahomet dans les collèges, dès la classe de 6^e, tandis que nos scientifiques restent à la porte et qu'en classe de 3^e on parle de « création » et non de « formation » de la Terre ce qui n'est pas du tout la même chose.

N'est-ce pas une violence faite aux femmes que l'on puisse ainsi évoquer les programmes de l'Éducation Nationale, non seulement en ne respectant pas la parité mais qui plus est, en leur totale absence ?

Racisme et religions

Conférence de Patrick Boistier à Lille

L'Union des athées a demandé à Patrick Boistier, historien rationaliste des religions, de parler des relations éventuelles entre les religions et le racisme.

Notre conférencier a commencé par faire remarquer que le racisme était un sous-ensemble de l'exclusivisme, doctrine qui implique inévitablement une « discrimination hostile ». Or, cet exclusivisme est le fondement même des religions dites « du Livre » (judaïsme, christianisme et islam).

En effet, « on peut se demander pourquoi le tout-puissant dieu créateur de la Bible s'est choisi un peuple particulier, plutôt que de se faire connaître à tous les peuples issus de sa création [...]. Pourquoi ce choix des Israélites comme Peuple élu de Dieu ? ». Et pourquoi, ce dieu exige-t-il l'extermination des peuples de Canaan pour leur substituer les « héritiers de la Promesse » faite à Abraham ?

Ensuite, Patrick Boistier nous a donné plusieurs exemples de discrimination hostile tirés de l'Ancien Testament, du Talmud, du Coran et du Nouveau Testament. Retenons cet extrait du Deutéronome (7, 2-3) : *Tu ne traiteras point alliance avec les nations, et tu ne leur feras pas grâce. Tu ne t'allieras point par mariage avec elles, tu ne donneras pas ta fille à leur fils, et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils.*

Au lu de ce passage biblique, on comprend la difficulté qu'il y a, de nos jours, à établir et faire durer un traité de paix entre les Israéliens et les Palestiniens.

Chose étrange, les trois religions se considèrent chacune – et l'une à l'exclusion de l'autre – comme le Peuple élu, comme le peuple des « fils d'Abraham ». Mais cette notion, elles ne l'entendent pas de la même façon. Par exemple, les chrétiens ne peuvent globalement revendiquer une filiation généalogique avec Abraham. Cette difficulté a amené de zélés copistes à modifier le texte primitif de l'Ancien Testament.

Pour terminer, Patrick Boistier nous a parlé de son dernier livre intitulé *Avant Yahvé, Je Suis*. Il s'agit d'une contre-histoire des religions du Livre, où l'auteur, avec force arguments, démontre que tout cet édifice de mensonges et d'imposture a été inventé entre la fin du III^e siècle et la fin du IV^e siècle. L'islam, lui-même, serait d'origine chrétienne¹. Les athées ne manqueront pas de trouver en cette contribution le bien-fondé de leurs convictions.

i Ce livre est en vente sur le site de l'édifice.net.

LE MUSULMAN, LE JUIF ET LE COCHON

Mostefa SALAH

Chacun sait que la consommation de viande de porc est interdite par l'islam qui au départ, n'étant qu'un sous-produit du judaïsme initiateur de l'interdiction, finira par proscrire aussi l'alcool et les jeux de hasard lorsque Mahomet rompit avec les juifs de Médine qui, pour se conformer à leurs « écritures », refusaient de reconnaître un goy comme prophète.

On observe néanmoins que tout au long de leur histoire, les musulmans n'ont pas respecté ces trois interdits en particulier, avec la même rigueur. Les poètes et les chanteurs du monde arabo-musulman ont de tous temps célébré le vin. Karim Agha Khan IV⁽¹⁾ a pendant des dizaines d'années défrayé plus la chronique des tabloïds que celle des œuvres islamiques.

Lorsqu'il était encore prince héritier, le « très musulman » roi Fahd d'Arabie Saoudite flambait dans les années soixante dix des centaines de milliers de dollars dans les casinos de la Riviera française...en égrenant le chapelet de prière, s'il vous plaît.

Enfin, même au plus fort des attentats terroristes en Algérie, il y a eut toujours tout au moins dans les grandes villes du pays, des bars, des magasins de vente de boissons alcoolisées, des boîtes de nuit et l'organisation de jeux de hasard, tout cela dans le concert des appels à la prière qui se répètent cinq fois par jour à travers les hauts parleurs des nombreuses mosquées, à la radio et à la TV.

En revanche, la consommation de viande de porc est très mal acceptée par presque tous les musulmans, si bien que c'est devenu en Europe, un sujet d'histoires drôles ou fantaisistes mettant en scène des musulmans outrés et un peu ridicules par le simple contact d'un morceau de charcuterie.

Le cochon est même devenu un « animal de combat ». Il y a quelques années, la chaîne de TV « El Djazira » a rapporté qu'à Jérusalem une jeune juive Israélienne accrochait au mur bien en vue des Palestiniens, une tête de porc sur des feuilles arrachées d'un livre de coran.

J'espère pour le triomphe de la cause défendue par cette jeune exaltée, que celle-ci n'a pas détruit les versets où Moïse, personnage biblique vénéré aussi par les musulmans, ordonne aux juifs de conquérir par les armes la « la terre promise par Allah » et... qui blâment leur manque d'ardeur à s'exécuter !!!

Le judaïsme est présent au Maghreb depuis plus de six siècles avant l'avènement de l'islam. Il influença peut-être en partie les Berbères dirigée par une femme, surnommée El Kahina⁽²⁾. L'historien et philosophe arabe du 14^{ème} siècle Ibn Khaldoun la rattache à une tribu juive, celle des Gérawa des monts de l'Aurès. El Kahina va organiser la résistance des Berbères nomades contre les Arabes musulmans après la mort du chef berbère chrétien Kocēila.⁽³⁾

Cependant que la prise de Carthage en 698 par les Arabes sur les Byzantins va sonner le glas du christianisme « national » maghrébin. Dorénavant celui-ci

ne reviendra que dans le sillage de la conquête armée ou colonialiste, tandis que le judaïsme en raison de son particularisme, demeure et s'adapte même parfaitement à la nouvelle situation.

Les musulmans n'ayant aucun contentieux ou compte à régler avec eux comme c'était le cas par exemple des chrétiens d'Espagne après la Reconquista, les ont toujours protégé et parfois privilégié, durant plusieurs siècles.

On adorait ensemble les mêmes personnages bibliques repris en grande partie par le coran et celui-ci ajoute que la nourriture préparée suivant le rite juif est licite pour les musulmans. Bref, les juifs aussi ne mangent pas de porc et tout ce qui est « casher » pour eux, est « halal » pour les musulmans dont certains vont ajouter allègrement le vin « halal », pardon... « casher » préparés suivant les rites juifs.

Il existe dans tout le Maghreb un mot ancien pour désigner le vin (chrab) et un autre pour désigner l'eau de vie (ma hya).⁽⁴⁾ Après un séjour de six mois au Maghreb en 1832, Delacroix peint dans « noce juive », des notables musulmans en place d'honneur parmi les invités.

C'était pour ces notables de bonnes occasions de s'abandonner aux plaisirs du vin et de la musique avec la bienveillante complicité de leurs hôtes juifs. Quant aux gens simples, ils fréquentaient les tavernes du quartier juif de la ville.

Il y avait donc, entre les deux communautés plusieurs domaines d'association symbiotiques qui tournaient parfois au ridicule pour les musulmans à cause de l'interprétation qu'ils donnaient à leur religion. Par exemple, en Andalousie arabo-musulmane, beaucoup de médecins étaient juifs. Même le grand Saladin d'Egypte, eut comme médecin le philosophe juif andalou Moussa Ibn Maïmoun (Maimonide).

Pour connaître les raisons de cet arrangement, il faudrait pouvoir suivre les méandres du raisonnement de certains esprits aliénés par la religion. Pour de nombreux musulmans d'autrefois et même d'aujourd'hui, un médecin non musulman est plus toléré pour examiner les femmes, car il « désactive » le code social et les interdits religieux qui sont applicables entre musulmans. Ce n'est peut-être pas très convaincant, mais c'est la seule explication qui me paraît répondre à cette étonnante réalité.

- (1) « Imam » héréditaire de la secte des ismaéliens chiites. A l'instar de son père mort en 1957 et de l'ancien chah d'Iran, il vit sur une autre planète par rapport à ses sujets.
- (2) Kahina : féminin de Kahin(e) ; peut se traduire en français par devineresse. A rapprocher de Cohen ou Kahn mots d'origine hébraïque.
- (3) Kocēila : Chef Berbère chrétien de la tribu des Awraba. Il se convertit à l'islam, mais humilié par le général arabe Okba, il s'entendit avec les Byzantins pour tuer ce dernier par surprise près de Biskra.
- (4) Ma hya : forme maghrébine de l'arabe ma el hayat qui veut dire littéralement eau de vie.

CRITIQUE DES RELIGIONS

Henri Blandin

Je trouve que, d'une façon générale, on fait preuve des beaucoup de complaisance à l'égard des religions, de LA religion.

Il est vrai que chacune d'elles se frappe dans un manteau de grande respectabilité ; on fait appel à la spiritualité ; on met en avant des valeurs et des principes extrêmement généreux.

Chaque religion, en somme, imprime ou veut imprimer une morale selon laquelle l'humanité se doit d'être bonne, charitable, je ne sais quoi encore.

Mais cela, me semble-t-il, c'est l'apparence, c'est légume des choses. En tout cas, ce qui me paraît souhaitable, c'est que, sans agressivité excessive, sans vaine polémique, on fasse au moins un procès digne et aussi objet que possible de ce que proclame telle ou telle religion.

Celles que l'on connaît le mieux, évidemment, c'est le christianisme avec ses principaux pendants : catholique, protestant, orthodoxe, et par ailleurs le judaïsme et l'islam que l'on appelait autrefois le mahométanisme, autrement dit, la religion musulmane.

Or, que nous disent ces religions à l'origine ? Quel est leur fondement ?

Dans tous les cas, il y a référence à un au-delà, à une révélation, à une puissance supérieure... d'où cette spiritualité dont je parlais puisque cela est de l'ordre de l'esprit, d'une entité ou d'une substance qui échappent à toute appréhension ou à toute préhension matérielle et humaine.

C'est bien commode au demeurant puisque, en définitive, on ne sait de quoi exactement il s'agit.

Ainsi, dans l'épisode du buisson ardent, Moïse rencontre subrepticement, si je puis dire, l'ÉTERNEL, le TOUT PUISSANT qui lui confie les tables de la loi et lui donne, en quelque sorte ses ordres, ses directives.

De même, bien que différemment, JESUS vient livrer aux hommes la feuille de route (comme on dirait maintenant) que le dieu son père, et dont il est l'incarnation (?), entend donner à l'humanité : en un mot obéissez moi et vous serez sauvés.

Quant à MAHOMET, c'est de l'ange Gabriel qu'il va tenir les instructions d'ALLAH...

Tout cela est bien beau, mais QUELLES PREUVES qui soient en rapport avec ce que peut normalement, naturellement et humainement concevoir et admettre un esprit logique, rationnel ?

Il faudrait donc sortir de la logique et de la rationalité et foncer vers le surnaturel et l'irrationnel. Le fait qui veut, à ses risques et périls, MOI pas, absolument pas.

Et c'est pourquoi j'en demande davantage aux religions, ou plus exactement aux religieux, à ceux qui professent ces religions. Je leur demande, j'exige même qu'ils se justifient comme dans tout « bon » procès.

Il ne suffit pas, il ne peut absolument pas suffire d'AFFIRMER, c'est trop facile et trop simple.

Au demeurant, on fait généralement état ici de textes, d'écritures, les écrits « sacrés », « saints ».

Ce sont cependant des écrits rédigés dans les termes où le sont les écrits humains, et pour cause... sinon, on pourrait dire d'eux que c'est, au sens trivial du terme, de l'hébreu ou du chinois !

Et on va en discuter, en faire des exégèses, des interprétations à n'en plus finir pour tenter de démontrer, d'expliquer ce qu'aurait voulu dire cet auteur inconnu, invisible, incompréhensible.

Il en est peut-être, sans doute, (accordons leur le bénéfique du doute, de la bonne foi) qui le CROIENT vraiment.

Mais on ne me fera pas croire que d'autres, les plus nombreux si on veut bien considérer que dans l'ensemble, les êtres humains disposent d'un cerveau normalement constitué et donc SAIN au sens commun de l'expression... que ceux là ne se laissent tout simplement bernier parce que c'est une facilité et que ça les arrange.

D'où, à mon sens, la véritable aberration mentale qui préside à de telles attitudes.

Il est en effet bien commode d'espérer une vie après la mort, de penser que par des prières et par des offrandes, on va faire pencher dans un sens favorable le cours des choses, etc...

Cela, en fait, ne va-t-il pas à l'encontre de tout ce que prouve chaque jour la manière dont va le monde ?

On prêche, la paix, la concorde, l'amour. On devrait pouvoir compter pour cela sur la bonté, la miséricorde DIVINES puisque l'on est censé y CROIRE. Et que constate-t-on ? CATASTROPHE ! Oui, catastrophe.

Est-il besoin d'en dire davantage.. à ceux qui, tout simplement, endossent qu'ils disposent d'un esprit sain dans un corps sain. (MENS SANA IN CORPORE SANO).

Sans parler du reste : je veux dire tout ce que l'Histoire nous enseigne sur la façon dont les tenants des religions se comportent ou se sont comportés au fil des ans, des siècles, des millénaires : guerres fratricides, conquêtes sanglantes, croisades, inquisition, et sans parler non plus de ce contiennent d'appels à la violence et aux exactions les prétendus sacrés et saints cris eux-mêmes, selon tout au moins l'interprétation qui en est donnée par certains.

Certains textes sont d'ailleurs sans équivoque à ce sujet, même si on essaye parfois de les édulcorer et de leur donner une interprétation différente ou contraire.

Voilà quelques éléments du procès.

Ce n'est pas pour autant, répétons-le, qu'il convient de s'en prendre à ceux qui, quelle que soit leur croyance, ont dans la pratique un comportement qui n'a rien de toxique ou de nocif.

Mais que, par contre, il y ait lieu de dénoncer et de condamner impitoyablement tous ceux qui, au nom ou sous couvert de leur religion se livrent à des actes et des actions inadmissibles, cela me semble d'une évidence éclatante.

CHRONIQUES

Max Bayard

Le Déluge

La Terre a subi, autrefois, des affaissements et des soulèvements qui ont tiré du fond des eaux ou englouti certaines portions de sa surface. Les parties qui, par un cataclysme quelconque, ont été autrefois submergées, sont faciles à reconnaître, grâce, notamment, aux milliers de coquillages qu'on trouve dans les terrains les composant.

Les prêtres des diverses religions se sont emparés de ces traces évidentes d'anciennes inondations pour chercher à terroriser l'humanité. La même pensée leur est venue. Ils ont attribué à leurs dieux ces bouleversements, et ont déclaré qu'ils avaient été causés par la désobéissance de l'homme aux lois divines.

De là, les déluges dont nous parlent les différents cultes.

Les religions grecque et romaine nous racontent que le principal de leurs dieux, Jupiter, furieux de la perversité des hommes (avez-vous remarqué que les dieux sont toujours en colère ?), souleva et fit déborder l'océan, en même temps que des pluies incessantes inondaient la Terre. Seuls, Deucalion et Pyrrha, sa femme, échappèrent dans une barque qui, après le retrait des eaux, s'arrêta sur le mont Parnasse.

Les Chaldéens enseignaient qu'un saint homme, nommé Xisithrus, averti d'un prochain déluge par Dieu, fit construire un vaisseau à l'aide duquel il échappa, ainsi que sa famille, à l'inondation.

Il avait pris avec lui des animaux, pour en conserver l'espèce. Le déluge dura sept jours. Notre navigateur lâcha d'abord une colombe, puis une hirondelle, qui, ne trouvant que de l'eau, revinrent au bateau. Enfin, il envoya en reconnaissance un corbeau, qui ne revint pas.

La religion hindoue raconte qu'un sage, nommé Vaïvasvata, faisait ses ablutions sur le bord d'une rivière, quand un joli petit poisson s'échoua sur le sable à côté de lui.

C'était, en réalité, un ambassadeur envoyé au saint homme par Vishnou, un des dieux de la Trinité brahmanique. Mais il ne lui dit rien, d'abord, de sa mission. Il n'y a en général rien de plus discret qu'un poisson.

Le nôtre demanda simplement à Vaïvasvata de le prendre sous sa protection, de gros poissons étant sur le point de le dévorer. Le bon hindou y consentit volontiers ; il le plaça dans un vase rempli d'eau et l'emporta chez lui.

Mais son protégé se mit à engraisser et à grossir si vite, qu'il fallut le changer de vase, puis le porter dans un étang, puis dans le Gange, enfin dans la mer qui, seule, put contenir ce géant des poissons.

Là, notre ambassadeur annonça enfin à son sauveur qu'un déluge allait survenir, l'engagea à construire un vaisseau, à y monter avec sa famille, et à prendre avec lui des couples de tous les animaux, et des semences.

Comme bien vous pensez, Vaïvasvata s'empressa d'obéir. Dès que le vaisseau fut à flot, le moteur, sous la

forme d'un énorme poisson muni d'une corne, se présenta. Vaïvasvata, devenu capitaine de navire, attachait une corde d'une part à son bateau, d'autre part à la corne du monstre qui, en remorqueur docile, le conduisit là où il voulait aller. Un bon point à la légende hindoue, qui a pensé à assurer la direction et la mobilité du bateau, ce que les autres légendes ont oublié.

Nous possédons aujourd'hui les moteurs à alcool, à pétrole, à l'électricité. Vaïvasvata avait imaginé le moteur à nageoires. C'était le plus économique de tous. Les compagnies de navigation regretteront à jamais sa disparition.

Au bout de quelques années, le poisson remorqueur conduisit le bateau sur le sommet de l'Himalaya, où il échoua.

Dans le récit de la Bible, l'homme pieux s'appelle Noé. Dieu l'avertit d'un déluge futur. Alors, ce Robinson biblique construisit une sorte de transatlantique de cent cinquante mètres de long sur vingt-cinq de large. La construction dura cent ans.

Noé s'introduit dans le bateau avec sa femme, ses fils, leurs épouses, un couple de tous les animaux et de la nourriture pour tout le monde.

Quand tout est prêt, Dieu produit le déluge de la manière la plus simple. Il retire les bondes du ciel, que la Bible considère comme un immense réservoir d'eau. L'eau, vomie à flots, eut vite fait de couvrir la Terre d'une nappe immense.

Noé, sa famille et ses bêtes, restèrent enfermés pendant 363 jours. Il plut pendant quarante jours et quarante nuits, au bout desquels Dieu remit en place les bondes (Genèse VII et VIII). La ménagerie finit par s'arrêter sur le mont Ararat.

Tels sont quelques-uns des récits que les religions nous font des inondations dont notre planète fut autrefois victime.

Il en résulte qu'au moment du déluge, ce n'était pas seulement ce brave Noé et son transatlantique qui se promenaient sur les eaux. Il y avait aussi la barque de Deucalion, le vaisseau de Xisithrus et le transport du capitaine Vaïvasvata. C'était tout une flottille qui dansait joyeusement sur les vagues.

Rien ne prouve que ces bateaux ne se sont pas rencontrés. D'un esquif à l'autre, on s'est peut-être invité à dîner. Les éléments d'un bon repas ne manquaient pas. Le gibier et les animaux domestiques abondaient dans les arches. Il n'y avait qu'à se baisser pour en prendre. Jamais garde-mangers ne furent mieux fournis. On avait bien des choses à se raconter, bien des impressions à échanger.

Noé était au reste un homme charmant. Il buvait et offrait, avec délices, le vin qu'il avait inventé, et il n'était pas ennemi d'une douce et communicative gaieté.

Peut-être aussi, pour tuer le temps, nos marins d'occasion ont-ils organisé, au-dessus du monde enseveli dans les flots, de joyeuses régates.

Cette abondance de bateaux, cette flotte internationale, répondent victorieusement aux critiques des impies, qui prétendent que le transport construit par Noé n'eût pu contenir tous les animaux, leurs petits et leur nourriture. Vaïvasvata et les autres, qu'on ne l'oublie pas, en avaient embarqué leur bonne part.

Il est vraiment regrettable que les défenseurs du déluge catholique et du transatlantique de Noé n'aient pas encore songé à cet argument sans réplique.

Promenade humoristique à travers les religions et les dogmes Chap.1

par N.SIMON Docteur en Droit, Officier de l'Instruction Publique
chez l'auteur à Bar sur Seine (Aube). 1913

Théologie de la misère

La Croix du 26 janvier 2018 le confirme : *Confrontée à une forte demande, la totalité des diocèses de France dispose d'un prêtre exorciste, missionné par l'évêque* ».

Selon mon *Dictionnaire théologique portatif* de 1756 « Avec Privilège du Roi », « *on appelle exorcisme les cérémonies dont l'Eglise se sert pour chasser les Démons des corps qu'ils possèdent, ou qu'ils obsèdent, ou des autres créatures dont ils abusent ou peuvent abuser. L'Eglise tient ce pouvoir de Jésus Christ* ». L'exorcisme peut porter aussi sur des choses inanimées ou en des lieux affectés par les Démons.

Jadis, pour s'assurer auparavant qu'il y avait bien possession ou obsession du Démon, et donc que l'Exorcisme était nécessaire, l'exorciste consultait uniquement son évêque. Aujourd'hui, en notre époque scientifique, « *le prêtre exorciste bénéficie de l'appui d'une équipe de laïcs, composée de médecins, de psychiatres et de religieux* ». L'affaire se fait discrètement dans l'ombre des sacristies et paraît-il qu'on y fait - ou voit ? - la queue du diable !

Hommes / Femmes

Je viens d'entendre à la radio une émission d'une heure sur l'histoire du féminisme en France qui rappelait le combat radical du MLF des années 70 jusqu'à la révolte actuelle contre le sexisme en maints domaines.

Mais une chose importante à mes yeux reste hors du débat : c'est le machisme doctrinal enseigné par les religions monothéistes en vigueur en Occident.

Faut-il rappeler les textes pourtant bien connus qui prétendent et conseillent de faire de l'homme le maître et dominateur de la - de sa - femme ?

Or cela est enseigné aux jeunes garçons encore nombreux qui fréquentent le catéchisme chrétien, les écoles coraniques et sans doute aussi les écoles hébraïques ou talmudiques.

Je soutiens le combat féministe de dignité et d'égalité dans le respect des identités sexuelles fondamentales fournies par la nature et que la société doit tempérer ; mais je ne comprends pas ce silence sur les fameux « livres sacrés » qui enseignent et perpétuent l'inégalité.

Relisez la Genèse, commune aux trois monothéismes : 1°) la femme est celle qui crée le péché originel en mangeant le fruit défendu, chassant ainsi l'humanité du paradis, Dieu la punit sévèrement par des souffrances spécifiques; 2°) il est par suite recommandé à l'homme de ne plus écouter la voix de sa femme et bien plutôt de la « dominer » ; 3°) c'est la femme qui désormais portera ses désirs vers son mari, marque de soumission.

J'attends donc que le mouvement féministe dénonce et condamne ces enseignements qui sont l'une des racines majeures du mal dont il se plaint, sans que je méconnaisse bien sûr ni sous-estime sa révolte actuelle contre le machisme délictuel, criminel ou simplement ordinaire qui porte gravement atteinte à la liberté et à la dignité de la moitié de l'humanité.

Faut pas charier !

La finance bancaire islamique est à l'heure actuelle la plus porteuse d'espoirs de la finance universelle avec une croissance annuelle supérieure à 15%.

Elle est le pilier des économies de l'Iran, de l'Arabie saoudite, des Pays du Golfe et jusqu'en Malaisie et aux Etats-Unis d'Amérique.

Son principe est de ne pas financer ce qui est interdit par la charia, principalement l'usure et l'intérêt, mais aussi l'alcool et autres denrées non halal.

Actuellement elle prospère à Londres et Paris la courtise depuis le Brexit ; surtout que la population musulmane française serait la plus importante d'Europe, ce qui annonce de juteuses affaires pour nos banques toutes dévouées et empressées. Mais ce serait ouvrir les portes de la maison France à l'application de la charia, ce que pourtant l'on refuse par ailleurs comme incompatible avec nos valeurs fondamentales. D'ailleurs les musulmans éclairés sont contre, absolument contre : « *La charia et son apologie sont des crimes* » écrit Lydia Guirous dans son récent *Ça n'a rien à voir avec l'islam*, mot d'ordre qu'elle récuse complètement, question de lecture du Coran.

Va-t-on voir la charia s'afficher en lettres lumineuses au fronton d'un immeuble de verre à la Défense ?

L'argent, dont on dit qu'il n'a pas d'odeur, doit n'avoir qu'une seule loi, celle de la République démocratique et laïque sous la seule autorité de la Banque de France et non de financiers étrangers sous la prétendue inspiration du ciel.

Lydia le reconnaît, « *seules les lois du pouvoir temporel ont force de loi* », pp. 176-177, et elle a bien raison.

Mais Abdelkader Merah, de nationalité française vivant en France et frère aîné du tueur récidiviste Mohamed Merah, qui se revendique « *musulman orthodoxe* », a déclaré lors de son procès d'octobre 2017 : « *Je ne reconnais exclusivement que les lois du créateur* » et rêve d'« *un Etat musulman* ».

Berg International vient de ressortir une conférence en Sorbonne de 1883 d'Ernest Renan intitulée *L'Islam et la science*. Texte bref, sévère mais efficace pour dire qu'il n'y a jamais eu de véritable science authentiquement islamique et que « *Les libéraux qui défendent l'islam ne le connaissent pas* », p 31.

Paradisique

Théophile Gautier (1811- 1872) était un important poète romantique hernaniste, romancier célèbre qui « *sculpte, lime, cisèle* » la langue française (*Le Capitaine Fracasse*), critique d'art redouté, défenseur de « *l'art pour l'art* » et grand voyageur, comme ses amis orientalistes Gérard de Nerval et Maxime du Camp.

Membre de la Rédaction du journal *La Presse*, il est envoyé à Constantinople (Byzance avant, Istanbul maintenant) où il débarque le 1^{er} janvier 1852. Au cours de son séjour de plusieurs semaines, il rédige des notices qu'il adresse à son journal et qui seront rassemblées en un volume en 1891 (rééditées en 1991 sous le titre *Constantinople*).

Ces chroniques abordent les divers aspects de la vie publique et privée de la société ottomane et je retiens pour ma part ses témoignages sur l'islam.

Ainsi visite-t-il, en plein mois de ramadan, les grandes mosquées : l'antique Sainte-Sophie (Aya Sofya en turc), celle du sultan Achmet (Sultanahmet Camisi en turc, 1609-1616) avec ses six minarets fins comme des crayons de pierre et ses trente coupoles, « *qui coûtèrent des sommes folles* » (aujourd'hui la splendide Mosquée bleue, appelée ainsi du chef de son intérieur que j'ai visité il y a vingt-cinq ans) ; celle dite « *la Solymanieh* », (ou Süleymaniye, du nom de Soliman le Magnifique, 1550-1557), « *une des plus parfaite comme architecture* » et quelques autres « *qui se ressemblent toutes, à de*

légères différences près ». Des descriptions détaillées et savantes pleines d'admiration.

Ce qui a surtout retenu mon attention, ce sont ses visites aux derviches hurlleurs et aux derviches tourneurs (originaires de Konya) qui sont des sortes de moines mystiques mahométans. Leurs démonstrations sont impressionnantes. Ils hurlent ou tournent dans une suprême exaltation ou transe qui semble les conduire face à leur divinité du nom d'Allah.

Et voilà que pris par ce tournis qu'accompagne une musique envoûtante ou obsédante, notre Théophile - étymologie : *l'ami de dieu* ? - s'abandonne à son propre délire mystique pour nous dire ceci : « *Cette expression se répétait à des degrés moindres sur les physionomies extatiques des autres valseurs. Que voyaient-ils dans ces visions qui les berçaient ? les forêts d'émeraude à fruits de rubis, les montagnes d'ambre et de myrrhe, les kiosques de diamants et les tentes de perles du paradis de Mahomet ? leurs bouches souriantes recevaient sans doute les baisers parfumés de musc et de benjoin des houris blanches, vertes et rouges : leurs yeux fixes contemplaient les splendeurs d'Allah scintillant avec un éclat à faire paraître le soleil noir sur un embrasement d'aveuglante lumière ; la terre, à laquelle ils ne tenaient que par un bout de leurs orteils, avait disparu comme un papier brouillard qu'on jette sur un brasier, et ils flottaient éperdument dans l'éternité et l'infini, ces deux formes de Dieu* ».

Gautier, plus fort que le Coran qu'il n'a sans doute pas lu...

Il faut se méfier de ce que les voyageurs sont parfois des voyants.

Le tramway de l'apocalypse

Il a mis sa robe d'été avec des reproductions sur ses flancs d'images tirées de « *notre* » tapisserie de *l'Apocalypse de Jean* - quel Jean ? - texte indéchiffrable de prime abord et peut-être dément.

On y voit notamment les fameux cavaliers sortis de l'enfer, qui déferlent sur une foule épouvantée écrasant tout sur leur passage (IX, 16-21); le dragon ailé à sept têtes figurant Satan lui-même qui nargue les ange-vins en traversant la ville (XIII, 4-7) ; et pour finir, la descente victorieuse de la Jérusalem céleste qui vient chercher les Elus qui rejoindront Dieu en gloire pour l'éternité (XXI, 1-6).

Tant qu'à faire ces frais sur le dos des usagers, pour épater et appâter le touriste pressé, j'aurais préféré « *notre* » *Chant du monde de Jean... Lurçat*, apocalypse

laïque à la gloire de l'Homme en paix et en sagesse, malgré toutes les horreurs du monde tel qu'il va sur tous les continents.

Mais cet idéal n'est plus dans l'air du temps !

Le Citoyen Dupuis dont je parle ailleurs écrit que « *l'apocalypse* (il refuse la majuscule), *qui paraissait ne présenter aucun sens, se montrera d'une manière très claire et très évidente* », ce qu'il va démontrer tout au long d'un chapitre de 25 pages, et je rougis quelque peu d'avoir dit à la légère après deux lectures que c'est l'œuvre d'un fou délirant. Pourtant il admet « *une imagination exaltée* » qui justement veut dire *fanatique, fou, furieux*, selon le grand Robert. Un partout !

Le culte catholique continue de s'y référer explicitement comme une affaire de foi concernant l'arrivée promise de la Jérusalem céleste, cité radieuse, dernière demeure des Justes pour l'éternité.

Raser gratis

Quand j'écris *Ploërmel*, je pense que tout le monde comprend que c'est dans cette commune du Morbihan, sur une place publique centrale qu'un monument chrétien encore récent doit être rasé.

Du moins en partie, sa croix gigantesque en béton armé, non couverte par la propriété artistique, mais pas le personnage, plus petit et seule véritable œuvre d'art, qui est dessous : le pape Jean-Paul II debout les mains jointes s'appêtant à bénir le monde !

De cela *La Croix* (le journal) saisie de la pire mauvaise foi, s'est gaussée estimant « aberrant » que le Conseil d'Etat ait estimé que l'une est « un signe ou emblème religieux » prohibé et pas l'autre.

La Croix (le journal du 09/11/17) a donc convoqué le vice-président du Conseil d'Etat qui n'a pu que confirmer que l'emblème religieux de la croix (du monument) était formellement interdit de par l'article 28, Titre V, Police des cultes, de la loi du 9 décembre 1905, mais que JP2 (qui ne porte pas de croix) est un personnage célèbre internationalement et qu'il n'a jamais été question d'interdire les statues d'hommes ou de femmes de grande notoriété démocratique, historique, politique ou spirituelle.

Il a invoqué « la paix civique et sociale », ce qui est le fondement de la laïcité.

Emotion chez les catholiques locaux, le maire LR s'obstine mais les laïques veillent et nous avec eux.

Il faut raser gratis et pas sur deniers publics.

Le Monde du 10/11/17 : « Le scandale des enfants de chœur du pape » ; une affaire laissée sans suite d'agressions sexuelles sur des jeunes dans les chambres de l'internat de la cité-État du Vatican. »

Même jour : Le Conseil d'Etat annule définitivement la décision de 2014 du maire de Béziers d'installer une crèche à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, au motif qu'elle n'avait pas *un caractère culturel, artistique ou festif local*. M. Ménard s'obstine pour Noël 2017 en insistant sur le festif avec plus de couleur locale.

11 novembre : partout des croix chrétiennes, dans les cimetières militaires, sur les monuments aux morts ; de rares signes musulmans ou juifs ; une pensée-souvenir pour les sans-dieu invisibles et pourtant sacrifiés eux aussi pour la liberté, au prix fort. Pour le solder vraiment, il faut encore des commémorations publiques comme ce matin ; arrêtera-t-on avec le centenaire de 2018 ? Restera alors à régler 39/45, puis le Vietnam et l'Algérie !

Pologne : les nationalistes obscurantistes et militaristes défilent en masse à Varsovie pour la Fête de l'indépendance en invoquant Dieu et la tradition chrétienne.

Paradis : le Coran assure qu'il y a plein de vierges ; mais les chrétiens, plus matérialistes, les trouvent ici même dans les couvents.

Liberté chérie

Dans *La Croix* du 26 janvier 2018, Jean-Claude Guillebaud, fameux essayiste chrétien, reprend la vieille revendication catholique selon laquelle les valeurs de liberté et d'égalité (il oublie la fraternité) figurant dans la devise française depuis la Révolution trouvent leur véritable source dans les évangiles.

Il en donne pour preuve les paroles de Paul dans l'épître aux Galates 3,28 qu'il cite : « *Il n'y a plus ni juif ni grec* (sans majuscules) ; *il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme* » taisant la suite immédiate : « *car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ* ».

Quelques lignes plus haut, Paul précise bien que cette liberté est celle promise « *aux croyants* » puisqu' « *avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité* », 3,23 ; « *celle qui nous vient de Jésus Christ* », 2 4.

On ne répétera donc jamais assez que cette liberté évangélique est uniquement celle des *baptisés en Christ*, 3,27, et non celle de l'humanité entière ; la seule à chérir !

AL-MAARRÎ

AL-Maarrî , IVème siècle de l'hégire, était un musulman des environs d'Alep en Syrie, devenu aveugle dans l'enfance, poète considérable et sophistiqué, savant universel pour son époque, qui voyagea et séjourna à Bagdad, épistolier apprécié et surtout ascète végétalien durant la majeure partie de sa vie, qui conservait l'esprit vif, s'interrogeant sans cesse sur le rôle de la raison dans la foi et critiquant la religion au point d'être accusé d'hérésie, voire d'athéisme. D'ailleurs il reste suspect dans certains pays arabes contemporains dont l'Algérie.

Ses ouvrages sont innombrables mais seul est connu en français un recueil de poésies intitulé *Les Impératif, poèmes de l'ascèse*, publié chez Sindbad (2009).

Il admet à la faveur d'un doute positif l'existence d'un dieu apparent et caché comme dit le Coran, créateur et maître du monde, « cette main unique » dont nul ne connaîtra jamais les desseins. Mais il craint pour le châtement à venir cet être inconnaissable et incompréhensible.

Il a la foi et n'est donc pas athée mais pour lui, les religions gouvernées par des imposteurs qui rivalisent entre eux dans le mensonge, en donnent une image absurde. Par le pardon, elles encouragent le vice et finalement la seule voie de salut, c'est...la raison !

Voilà donc ce que l'on peut dire brièvement d'une pensée hors du commun qui nous échappe pour l'essentiel mais dont *Les impératifs* montrent qu'elle est une branche éminente de la pensée humaine pour les esprits libres, qu'ils soient « religieux » ou « athées ».

Des vers qui font mouche :

--- *Je me suis prouvé sans réplique*

Qu'il est un sage Créateur.

Je n'appartiens point à la clique

Des méchants prévaricateurs (XXVIII)

--- *Ils ont placé leur espérance*

En la venue d'un saint imam

Qui fasse lever en leur âme

Les versets armés de silence.

Mensonges. Il n'est pas d'espoir,

Il n'est pas d'imam salvateur ;

Seule la raison intérieure

Nous guide du matin au soir. (IV)

--- *Quant à ma foi, si quelqu'un s'en enquiert,*

Je répondrais ceci, que je crains Dieu

Et que je nie la liberté d'action

Tout autant que la prédestination. (LXIII)

--- *De même que l'enfant ne quitte pas sa mère,*

J'ai l'âme au corps liée par la main du Seigneur.

Tous deux mourront. Comme les yeux, ils vont de pair. (XLIII)

--- *Mais quant à l'âme et à sa nature profonde,*

Nous nous perdons en conjectures.

Ce que Dieu a celé, l'homme veut l'exhumer :

C'est là folie plus qu'à moitié. (CXXXIX)

Traduits de l'arabe par Hoa Hoï Vuong et Patrick Mégarbané.

STRASBOURG, ville libre

STRASBOURG était jadis « *ville libre d'empire* », le Saint empire romain germanique, quand se déclara une longue guerre européenne jusqu'à la paix de Nimègue du 5 février 1679 assortie de nombreux traités internationaux où la France était partie prenante.

C'est ainsi qu'elle reçut les pleins pouvoirs sur la haute et basse Alsace et qu'en fin de compte STRASBOURG se rendit et fut annexé au royaume de France, devenant « *ville libre royale* ». Car elle conservait ses principaux privilèges, notamment le fait que sa cathédrale était passée aux mains des protestants luthériens en exclusivité depuis 1561.

Mais Louis XIV, fervent catholique, chassant les protestants, rendit d'autorité la cathédrale au culte catholique où il fut reçu en grande pompe avec *Te Deum* le 23 octobre 1681, la foule en liesse d'être devenue française.

Pourtant, il y a toujours eu un certain irrédentisme alsacien qui ressurgit de nos jours quand l'Alsace réclame à la fois le rattachement des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour une Alsace réunifiée et sa singularité dans la République française avec « *des compétences d'Etat* » en matière d'économie, d'enseignement, de formation professionnelle, de tourisme et de langue.

C'est-à-dire la revendication « *d'une collectivité territoriale d'Alsace à statut particulier* » qui fait se retourner les Jacobins de 93 dans leur tombe.

Verra-t-on bientôt STRASBOURG « *ville libre de la République* » ?

RIRE

L'épicière d'un petit village avait un perroquet, "Coco", qui parlait.

Tous les matins elle sortait sa cage et la mettait devant son étal de fruits et légumes.

Un jour, Djamel, qui passait par là, s'arrête devant la cage du perroquet Coco se met à crier :

- « A mort, les Arabes. A mort les Arabes ».

Interloqué, n'en croyant pas ses oreilles, Djamel passe son chemin, mais le lendemain, pour en avoir le coeur net, il repasse devant l'épicerie, s'arrête de nouveau devant la cage et, de nouveau, le perroquet :

- « A mort les Arabes. A mort les Arabes ».

Djamel, furieux, entre dans le magasin et menace l'épicière :

- Je repasserai demain et si ton perroquet me dit encore "A mort les Arabes", je lui coupe le cou. La pauvre femme, qui tenait beaucoup à son Coco, se demande comment faire pour Lui éviter de se faire zigouiller.

Mon Dieu, venez-moi en aide ! Subitement, il lui vient une idée : Mr le Curé a aussi un perroquet !

Je vais lui demander de faire l'échange avec le mien pour quelques jours.

Le lendemain, Djamel repasse devant la cage du perroquet... rien, il ne dit rien ! Il poursuit son chemin, fait demi-tour, repasse devant la cage, toujours rien ! Pas un mot ! Complètement indifférent.

Alors Djamel se dit, je vais le provoquer pour le faire réagir. Il se met lui chuchoter :

- « A mort les Arabes ! A mort les Arabes ! A mort les Arabes !

Alors le perroquet se tourne vers lui Et lui répond :

- « Que Dieu vous entende, mon enfant ! »

Dans un avion, un prêtre est assis à côté d'une petite fille. « Veux-tu parler avec moi ? Les vols paraissent plus courts quand on discute avec son voisin. »

La petite fille qui venait de commencer de lire un livre répond à cet homme qu'elle n'a jamais vu : « De quoi voulez-vous qu'on parle ? »

« Oh, je ne sais pas, par exemple on pourrait parler de Dieu, du Paradis, de l'Enfer, de la vie après la mort, » dit-il en souriant.

« Très bien, ces choses sont intéressantes, mais avant, je voudrais vous poser une question. Un cheval, une vache et un daim mangent tous la même chose, de l'herbe. Pourtant le daim fait des petites crottes, la vache des bouses et le cheval du crottin. Comment expliquez-vous cela ? »

Le curé, visiblement surpris réfléchit et avoue : je n'en ai aucune idée.

Alors la petite fille lui répond : « Pensez-vous être vraiment compétent pour parler de Dieu, du Paradis, de l'Enfer et de la vie après la mort alors que vous ne savez rien sur la merde ? »

Et elle se replonge dans son livre.



LES DÉTRAQUÉS

Ou les avancées de la déraison.

Henri Blandin

On avait mille raisons de penser que la raison était la chose du monde la plus partagée ; c'est ce qu'avait dit, ou à peu près, Descartes, et que la déclaration universelle des droits de l'homme avait entériné en stipulant que les êtres humains naissent... doués de raison et de conscience.

Bien sûr, des principes à la réalité, il y a souvent loin ; mais j'ai l'impression que dans la période actuelle, cette marge s'est considérablement élargie au point où j'allais presque dire que la déraison devient la règle.

Je vais m'expliquer, en tenant compte évidemment, de ce que je ne prétends pas à une objectivité totale, étant athée convaincu.

C'est ainsi, pour commencer par là, que j'estime comme détraqués tous ceux qui adhèrent à une religion nourrissant ce que j'appelle des chimères : croyances en une ou des divinités, en un au-delà, une vie après la mort, etc.

Je pense effectivement qu'il y a là un dérangement mental et que l'on n'est pas vraiment sain d'esprit lorsqu'on professe de telles idéologies.

Mais je veux, déjà là, distinguer entre ceux que je prends pour de doux dingues et ceux que je tiens pour des pervers dangereux. La distinction est d'ailleurs facile à faire dans la pratique. Les premiers se cantonnent à des sortes de rêves, des fantasmagories, ils pensent comme ils veulent, peuvent pratiquer des rites, prier, faire des offrandes. Cela ne gêne personne dans la mesure où ils ne cherchent pas à contraindre autrui ni à porter atteinte à l'ordre et à la paix publique.

Il n'en va naturellement pas de même pour les seconds qui, eux, entreprennent des actions parfois, souvent, violentes et qui en tout cas sont de nature à nuire aux autres.

Qu'on laisse les premiers tranquilles, dans leur doux délire, dans la mesure encore une fois où il ne font pas de mal à quiconque. Mais les autres, il faut plus que s'en méfier ; il convient impérativement de les endiguer, pour le moins ; dans certains cas, de les combattre, de les neutraliser.

Il n'est pas besoin d'aller très loin dans l'observation de ce qui se passe dans le monde pour trouver quantité d'exemples des deux attitudes que je viens de décrire. Je n'insisterai donc pas.

Mais à côté de ceux que je viens d'évoquer et qui sont généralement animés et inspirés par des considérations, des aspirations d'ordre religieux ou métaphysiques, je pense aussi à ceux qui, tout en étant en principe attachés aux bienfaits de la raison s'égarent, dans la pratique, en voulant - ce que j'appellerai - trop bien faire, dans la prétention, la présomption, que l'esprit normalement, à mon sens caractérisé par la raison, peut trouver, pour s'exprimer, des voies que je qualifierai de « transcendantes ».

C'est que l'imagination, prend alors le pas sur la raison pure et que, n'étant plus tenue en laisse, elle conduit à de véritables divagations, peut-être moins périlleuses et dangereuses que celles que je dénonçais tout à l'heure mais néanmoins fort regrettables car elles me paraissent conduire à des impasses quant à l'appréhension de la réalité.

Car, à mon avis, tout est là : la réalité, et la façon de l'appréhender. Il y a évidemment ceux qui nient que la réalité existe en soi et qu'elle puisse être appréhendée ; à leurs yeux, par conséquent : pas de vérité possible, appréhensible. Je suis au contraire, de ceux qui pensent qu'il existe une réalité et donc une vérité certaine, indiscutable, et que seule la raison permet sinon de l'atteindre, du moins de l'approcher au plus près. Je ne prétends pas que la raison nous permet de tout saisir, de tout comprendre ; je suis parfaitement conscient de la limite ou des limites qu'elle comporte ; mais je suis convaincu qu'elle seule nous fournit le moyen de nous en faire une idée, une représentation, aussi proches et fidèles que possible.

Étant bien entendu qu'à l'impossible nul n'est tenu ; ou plus exactement qu'il est vain de croire et d'espérer que l'esprit humain permette de tout comprendre.

Restons donc un peu modeste, c'est le moins que l'on puisse faire.

Et revenons alors à la raison, à la logique, et à ce que cela permet de savoir, de connaître, de comprendre, à partir de quoi nous puissions définir un plan d'action et effectivement en fonction des moyens et des facultés dont nous disposons, agir de manière utile et efficace.

J'avoue que pour moi tout est dans cette utilité et cette efficacité et que tout le reste... n'est que littérature (comme on dit).

Il demeure que doivent être bien choisis les cibles et les buts à atteindre ; il s'agit là des choix que nous autorise notre relative liberté si l'on veut bien admettre

que nous ne sommes pas absolument déterminés et que, pour conditionnés que nous soyons, nous disposons d'un certain libre arbitre et d'une certaine volonté.

Voilà, au fond, le champ dans lequel je situe les possibilités humaines : un champ qui n'est pas illimité, loin s'en faut ; mais suffisamment vaste néanmoins pour que nous ne soyons pas totalement impuissants et entièrement livrés au « destin ».

C'est donc dans ce cadre que doit jouer, me semble-t-il, notre raison, notre esprit logique, notre esprit critique.

Je crains malheureusement - et c'est cette constatation qui me fait penser et redouter que la déraison ait fait des progrès et poursuit des avancées dangereuses - que dans l'application que nous faisons de cette faculté, nous errions encore trop souvent.

Il convient bien sûr de ne pas être trop exigeants, de ne pas donner dans l'angélisme ; aussi attentifs que nous voudrions l'être, nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs, de contresens, l'erreur est humaine !

Mais sans doute devrions être plus attentifs et à ce que nous DEVONS VOULOIR et aux moyens que nous POUVONS METTRE EN OEUVRE pour aboutir à des fins qui soient en accord avec ce que intimement nous souhaitons, si ce souhait est que entre les humains s'établissent des rapports aussi paisibles que possible et également aussi justes, autrement dit de telle sorte que les meilleures chances soient réunies pour que règne entre eux la concorde.

A cet égard, j'évoquerai encore un dernier point ; c'est celui du rôle que tiennent les affects dans nos décisions. Je sais bien que l'on ne peut pas en faire fi : les émotions sont choses naturelles ; les sentiments sont probablement des caractéristiques de la nature humaine.

Et pourtant, comme je crois que l'imagination doit être tenue en laisse, je considère qu'il nous faut impérativement contrôler et maîtriser nos émotions et nos sentiments, de telle sorte qu'à aucun moment ils ne viennent prévaloir sur les prescriptions que doit édicter une saine logique.

Tout ceci n'est évidemment qu'un constat qui n'est pas dénué de subjectivité, je l'ai dit d'entrée.

Il me semble toutefois qu'il y a là matière à une profonde réflexion à laquelle ne doivent pas renoncer et se soustraire tous ceux qui, de bonne foi et de bonne volonté, entendent dans toute la mesure de leurs moyens - humains - désirent et ont le souci de véritables PROGRÈS... humains également.

Jean LEGAULT-DÉMARE

C'est avec tristesse et une grande émotion que nous avons appris le décès de Jean Legault-Démare à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Il fut un collaborateur constant et efficace de l'Union des Athées dont il a créé le site internet et a occupé longtemps le poste de trésorier.

C'est une partie de l'histoire de notre association qui disparaît avec lui

Son élégance naturelle est ce qui revient comme image quand on pense à lui.

Si les athées n'ont pas le secours des fables des événements paradisiaques du lendemain, ils préfèrent se concentrer sur les bons moments passés avec leurs précieux compagnons de pensée.

La crémation a eu lieu le mardi 13 mars.

Nous présentons à sa veuve et à sa fille nos plus profondes condoléances.

